République française — Liberté - Egalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE - DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1981



La majorité de la France avec les CANDIDATS SOCIALISTES



CANDIDAT
André BELLON

SUPPLÉANT
Max DEMOL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 10 mai, François MITTERRAND a été élu Président de la République française. C'est un événement important de voir cet homme qui a tant lutté pour rassembler les Françaises et les Français, représenter aujourd'hui notre pays.

Au-delà des polémiques et des fausses interprétations, son projet n'a pour but que l'intérêt de la France et des Français ; pour lui, comme pour nous, il s'agit de restructurer notre pays, pour que chacun y trouve sa place et son travail, pour que se développe la justice, pour que règne la paix.

Les réalités nationales sont dans de nombreux domaines difficiles. L'héritage est lourd : plus de 7 % de chômeurs, des centaines de milliers de commerçants, d'artisans, d'entreprises petites et moyennes, d'exploitations agricoles sur le point de cesser leur activité ; un sens du service public et de l'intérêt national affaiblis ; le goût de l'effort et du progrès dilué.

Il n'est pas question pour nous de nous complaire dans une critique facile. Bien au contraire, nous appelons les Françaises et les Français au renouveau pour qu'ils donnent au Président de la République les moyens de sa politique, à l'effort pour que soient mises en œuvre les propositions de François MITTERRAND, approuvées le 10 mai par la population de notre pays.

C'est pour participer à cette action que nous présentons notre candidature. SOCIALISTES, nous souhaitons une Assemblée nationale qui soutienne le Président de la République, mais qui ne soit pas une simple chambre d'enregistrement ; elle doit en effet retrouver les pouvoirs que lui confère la démocratie pour l'application d'une autre politique.

Nous sommes aussi des Provençaux, attachés à notre pays, soucieux de son développement. En ce sens, nous souhaitons en être les représentants au sein de l'Assemblée nationale.

. Cela veut dire qu'élus, nous entendons être présents parmi la population de la circonscription.

. Cela veut dire que nous ne concevons pas le rôle de l'élu comme le fait de décider à votre place, mais comme celui de créer les conditions qui vous permettront d'affirmer votre volonté.

. Cela veut dire enfin que nous nous sentons capables de défendre et de faire aboutir au niveau national les choix correspondant à l'intérêt des Alpes de Haute-Provence et de ses habitants.

Notre département, plus que beaucoup d'autres régions a été profondément atteint. Nos propositions sont de nature à aider à son redressement.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, nous nous présentons à vos suffrages, car nous pensons être capables d'agir dans l'intérêt de la France, comme dans le respect et l'amour de notre région.

C'est pourquoi nous vous demandons de PARTAGER NOTRE ESPOIR et de SOUTENIR NOTRE PROJET.

André BELLON

38 ans - marié - 2 enfants

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées
Conseiller de Lionel JOSPIN

Max DEMOL

41 ans - marié - 2 enfants

Maire de Valensole
Conseiller Général des Alpes de Haute-Provence

IMP. BESSON & LOPEZ - MANOSQUE